

◀ Lycées de l'éducation prioritaire en lutte ▶

Le 19 janvier on continue !

La mobilisation se poursuit !

Après 5 journées de grève en 2016, la mobilisation s'est intensifiée en ce début 2017. Le ministère n'a pas répondu à l'ultimatum posé par les lycées en lutte et depuis le 3 janvier la mobilisation se développe en continu, par la grève, les manifestations, les rassemblements, les occupations...

La mobilisation du 10 janvier 2017 a montré un enracinement du mouvement notamment en région parisienne et dans les Bouches-du-Rhône où tous les lycées de l'éducation prioritaire sont entrés dans l'action. Les AG des personnels ont décidé d'un appel à la grève avec manifestation nationale le 19 janvier.

La ministre doit s'engager maintenant !

Après avoir nié le problème la ministre a fini par prolonger jusqu'en 2019 les indemnités, puis a sauvé les bonifications pour les seuls personnels en poste avant 2015, avant d'annoncer 450 postes mais par redéploiement pour la seule rentrée 2017. Ces reculs partiels montrent qu'il est possible de gagner sur les revendications des personnels. Mais on est loin du compte et les effets d'annonce ne trompent personne !

La couverture médiatique qu'ont su se donner les personnels notamment dans le collectif TPMZEP avec des articles et tribunes dans les médias régionaux et nationaux, le soutien apporté au mouvement par une pétition signée par plus de 300 universitaires, mettent sous pression le gouvernement qui veut faire de son bilan sur l'école un argument électoral. La ministre peut et doit s'engager maintenant !

Pour une vraie éducation prioritaire on peut gagner !

Plus de 94 lycées de 14 académies ont maintenant signé l'appel de « Touche pas à ma Zep ». On y trouve des lycées qui sont classés ou qui revendiquent à juste titre leur classement. C'est pour cela que la mobilisation peut s'élargir à de nouveaux établissements sur les revendications des personnels.

- Une carte élargie de l'éducation prioritaire et un label sur des critères nationaux et transparents,
- des moyens pérennes et des droits pour tou-te-s,
- des postes et des seuils d'effectifs contraignants.

SUD éducation renouvelle son soutien aux revendications de ce mouvement et aux décisions des AG de grévistes.

Un préavis de grève spécifique déposé par SUD éducation couvre tout le mois de janvier.

Maintien des lycées dans l'éducation prioritaire !

De véritables moyens pour l'ensemble de l'éducation prioritaire !

Grève et manifestations le 19 janvier !